

## Paiement EHPAD par les petits enfants

Par edlang22, le 28/05/2024 à 18:56

**Bonsoir** 

Si une personne agêe n'arrive pas a régler en totalité les frais d'EHPAD les enfants doivent participer.

Ma question est toutefois la suivante :

Si un des enfants est décédé et que ses enfants ont eu une avance sur partage de leur grand père, ceux ci sont ils également concernés par le paiement des frais de l'ehpad ?

Merci à vous.

Par Marck.ESP, le 29/05/2024 à 07:55

Bienvenue sur LegaVox

Une récente loi a changé la donne:..

https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000049385823